DAPV - DSA 60

Thématique : Accompagnement public : démarches administratives

Dernière mise à jour : 19/05/2026

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-public-demarches-administratives/dapv-dsa-60

Informations de la fiche

Antenne

Corinne Gastiger — 06 18 31 72 11
Oise Est

Sophie Baefcop — 06 70 82 78 66
Oise Ouest

Matthieu Lamy — 06 13 16 93 13
Oise Centre

Zone concernée

- Hauts-de-France

Informations complémentaires

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s’agit d’un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.